



**MUNICIPALITÉ
DE SAINT-RENÉ**

778, PRINCIPALE
SAINT-RENÉ, BEAUCE
(QUÉBEC) G0M 1Z0
TÉL. : 418 382-5226
FAX : 418 382-3655
muni.st.rene@globetrotter.net


4 décembre 2018

AVIS PUBLIC

ADOPTION du RÈGLEMENT NO 167-18 Taxation 2019

ATTENDU que le conseil a adopté le PROJET de RÈGLEMENT NO 167-18 :

- Le Règlement no 167-18 Taxation 2019 sera adopté à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue au : 778 route Principale, Saint-René, mardi le 7 janvier 2019 à 20h00;
- La nature du règlement est de régir les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2019.
- Toute personne intéressée peut prendre connaissance du Projet de Règlement en se présentant au bureau de la municipalité aux heures régulières d'ouverture de celui-ci.


Donné à Saint-René, ce 4 décembre 2018
Jesse Grondin d.g/s.t.